

## BIBLIOGRAPHIE VIDÉO M1 :

### 1ère partie : MISE EN ÉVIDENCE DES SCHEMAS DE RÉPÉTITION

#### I. Comparaison impôts : Angleterre, France, Allemagne :

##### I.1 Angleterre

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT 1294-1713**

➤ **Taxes levées (1294-1298)\***  
=> **25% de la masse monétaire**  
- économie = **1/2 France**  
- population = **1/4 France**

➤ **Taxes levées en 1713\*\***  
=> **14% de la masse monétaire**  
- économie = **1/2 France**  
- population = **1/4 France**

\* Statistiques Strayer/Genêt  
\*\* Statistiques Ertman

##### # Taxes levées en 1294-1298

Genêt, J.-P. (1995). Le développement des monarchies d'Occident est-il une conséquence de la crise ? Dans J. Carrasco (Dir.), *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. XXI semana de estudios medievales* (pp. 260-265). Pampelune, Gobierno de Navarra, Département de l'éducation et de la culture.

##### # Taxes levées vers 1700-1713

Ertman, T. (1997). *The Birth of the Leviathan: Building States and Regimes in Medieval and Early Modern Europe* (1re éd.). Cambridge University Press.

*“Dans la mesure où la production nationale atteignait 2,7 milliards de Livres par an vers la fin du [XVIIIème] siècle, il y avait largement la place pour un accroissement substantiel des dépenses du gouvernement pendant la guerre. Cependant, les dépenses de guerre*

ne pouvaient être augmentées qu'à une moyenne de 234 millions de livres entre 1689 et 1699, et 278 millions de livres entre 1702 et 1715, respectivement 8,7% et 10,3% de la production nationale, même cela requérait les efforts les plus extrêmes ... La Grande-Bretagne, par contraste, était capable d'accroître les dépenses de guerre de 4,2% de la production nationale (1687) à 11,4% (dans les années 1690) et 14% (dans les années 1700), avec une aisance presque dénuée d'effort, et lorsque l'Angleterre sort de la guerre en 1713, son potentiel de prélèvement fiscal était loin d'être épuisé ». (Ertman, 1997, p. 134)

### # statistiques population anglaise

#### - Moyen-Âge :

Paquet, F. (s. d.). *Graphique 1 : La population de l'Occident au Moyen Age*. L'Histoire. <https://www.lhistoire.fr/graphique-1-la-population-de-l%E2%80%99occident-au-moyen-age>

« vers 1300, la France en abritant, semble-t-il, entre 15 et 20 millions, l'Angleterre entre 5 et 8 », *La population de l'Occident au Moyen Age* »,

#### - XVIII<sup>ème</sup> :

Bély, L. (2009) . Chapitre XII. Vivre au xvii<sup>e</sup> siècle : les données démographiques et économiques. *La France au XVII<sup>e</sup> siècle Puissance de l'État, contrôle de la société*. ( p. 335 -349 ). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/france-au-xviiie-siecle-9782130558279-page-335?lang=fr>.

« La France, avec 21 ou 22 millions d'habitants, représente 18,5 % de la population européenne au XVII<sup>e</sup> siècle (encore 17,5 % en 1750). Vers 1700, l'Angleterre ne compte que 5 millions d'habitants, les Provinces-Unies 1,9 million. » (Bély, 2009, p. 336)

« Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France compte 24 millions d'habitants, la Russie 18 millions, l'Autriche 15, l'Espagne 10, la Grande-Bretagne 7. » (Bély, 2009, p. 336, note 1)

## I.2 France

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT 1494- 1789\*\***

- **Taxes et emprunts (1494-1559)**  
**=> banqueroute**
  
- **1<sup>er</sup> Grand emprunt international moderne: le Grand Parti de Lyon (1555)**  
**=> banqueroute**  
*(emprunt ignoré pendant 40 ans)*
  
- **Les Rentes de l'hôtel de ville (1522-1580)**  
**=> banqueroute**
  
- **Système des offices ou « crédit intérieur » (1570-1789)**  
**=> banqueroute**
  
- **XX<sup>ème</sup> siècle \*\*\***  
**=> 17 dévaluations**

(\*Ertman, 1997 ; \*\*Asselain, 2005).

### # Les systèmes de financement de l'Ancien Régime

Ertman, T. (1997). Chapitre 3. Dans *The Birth of the Leviathan: Building States and Regimes in Medieval and Early Modern Europe* (1<sup>re</sup> éd.). Cambridge University Press.

### # Le Grand Parti de Lyon, 1<sup>er</sup> emprunt moderne

Gallais-Hamonno, G. (2006). L'extraordinaire modernité technique du "Grand Parti de Lyon" de 1555. LEO Working Papers / DR LEO 868. Laboratoire d'Économie d'Orléans (LEO), Université d'Orléans.

Bély, L. (2010). Parti, Grand et Petit. Dans L. Bély (Dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime* (3<sup>e</sup> éd., pp. 968-969). Presses Universitaires de France.

# Sur les Rentes de l'Hôtel de Ville

Ertman, T. (1997). Chapitre 3. Dans *The Birth of the Leviathan: Building States and Regimes in Medieval and Early Modern Europe* (1re éd.). Cambridge University Press.

Poncet, O. (2010). Rentes de l'Hôtel de Ville. Dans L. Bély (Dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime* (3e éd., pp. 1079-1081). Presses Universitaires de France.

# 17 dévaluations au XXème siècle

Asselain, J.-C. (2005). Le siècle des dévaluations : du franc Poincaré au « franc fort » des années 1980. Dans Comité pour l'histoire économique et financière de la France (Préf. T. Breton), *D'or et d'argent : la monnaie en France du Moyen Âge à nos jours* (1re éd., chap. 5, pp. 65-86). Paris, Collection « Animation de la recherche ».

I.3 Allemagne

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT 1688-1786\*\***

- **1<sup>ère</sup> militarisation économie:**  
*Amtskammer / Kriegskommissariat*  
**=> armée 30 000 h / 1,5 M habitants**
  
- **2<sup>ème</sup> militarisation économie:**  
*Generaldirektion / Kantonsystem/trésor de guerre*  
**=> armée 83 000 h / 2,2 M habitants**
  
- **3<sup>ème</sup> militarisation économie:**  
*Generaldirektion renforcée/surplus budgétaire*
  
- **4<sup>ème</sup> militarisation économie:**  
**=> armée 200 000 h / 5,4 M habitants**
  
- **5<sup>ème</sup> militarisation économie: III<sup>ème</sup> Reich:** *Annexions (4 fois), dévaluations*  
**=> militarisation jeunesse et économie**  
**= annexions (4x, occupations (2x))**

(Ertman, 1997, chap. 5)

## II. Comparaison impôts par pays

### II.1 Le cas français

#### # Statistiques officiers-patrimonialisation :

##### - Statistiques Ertman, P 119

France :

- en 1665 : 46 047 officiers pour une population de 17,5 millions d'habitants, soit **un pour 380 habitants**

Castille :

- création de 30 000 postes d'officiers en fin 1500-début 1600 pour une population de 5 millions d'habitants, soit **un pour 166 habitants** en 1650

(Ertman, 1997, p. 119)

##### - Statistiques Russel Major Jr.

France :

- en 1505 : 12 000 fonctionnaires royaux pour 15 millions d'habitants et 480 000 km<sup>2</sup>, soit un tous les 1250 habitants et tous les 40 km<sup>2</sup>


- en 1934 : un fonctionnaire tous les 70 habitants et 56 tous les 40 km<sup>2</sup>

Major, R. Jr. (1954). Representative Institutions in Renaissance France 1421-1555. Dans *Études présentées à la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'États* (Vol. XXII, p. 5). Madison, The University of Wisconsin Press.

Jean, M. (2010). Offices. Dans L. Bély (Dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime* (3e éd., pp. 920-923). Presses Universitaires de France.

## II.2 Le cas anglais

### # Statistiques Vikings :

<b>991-1018<sup>1</sup></b>	
Prélèvements des rois anglais et anglo-danois	<b>272,147 £</b>

<sup>1</sup>Source: (Campbell, 1989, p. 2)



Campbell, J. (1989). Was It Infancy in England? Some questions of comparison. Dans M. Jones & M. Vale (Éds.), *England and Its Neighbours, 1066-1453: Essays in Honour of Pierre Chaplais*. The Hambledon Press.

« L'Angleterre devient la proie des prédateurs »

Source: Leyser, K. (2003). The Anglo-Saxons 'At Home'. Dans *Communications and Power in Medieval Europe: The Carolingian and Ottonian Centuries* (pp. 105-110). Bloomsbury Publishing Plc.

### # Statistiques Guerre de 100 Ans :

Les sommes suivantes ont été prélevées au début des incidents entre la France et l'Angleterre lors des premières levées d'impôts. Elles traduisent un manque de maîtrise de l'outil par leur ampleur et leur soudaineté mais on verra que, pendant la guerre de Cent Ans, la ponction du roi anglais sur l'économie est encore très importante.

<b>Conflits</b> <b>Flandre/Gascogne</b> <i>Sommes levées</i>	 <i>Philippe le Bel</i>	 <i>Edouard 1<sup>er</sup></i>
1294	Impôt 1.225. 000 Lt <sup>1</sup> (Soit 2X les revenus du roi <b>600 000 Livres tournois (lt)<sup>2</sup></b> )	
1294-1298		Impôts= <b>25%</b> de la masse monétaire en circulation <sup>1</sup> Revenus du roi <b>143 900 lt<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> Genêt, J.-P. (1995). Le développement des monarchies d'Occident est-il une conséquence de la crise ? Dans J. Carrasco (Dir.), *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. XXI semana de estudios medievales* (pp. 260-265). Pampelune, Gobierno de Navarra, Département de l'éducation et de la culture.



<sup>2</sup> (Genêt, 1995, p. 260).

<sup>3</sup> (Genêt, 1995, p. 273).

« La livre tournois (parfois écrit « livre Tournois », abrégé L, liv., lt, #, ou £1) est une ancienne monnaie de compte française valant 240 deniers ou 20 sous, frappée originellement à Tours et utilisée en France sous l'Ancien régime. Elle remplace progressivement la livre paris à partir du xiii<sup>e</sup> siècle mais ne devient l'unique monnaie de compte qu'en 16673. Elle disparaît au moment de la création du franc français en 1795. »



Livre Tournois (2025). Dans Wikipédia.  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre\\_tournois](https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_tournois)

C'est l'importance des revenus du roi de France qui le dispense de mettre en place l'impôt « qui peut rapporter beaucoup » mais représente un risque politique (Genêt Ibid.) comme nous le montre ce tableau établi à partir des statistiques de Genêt et Strayer.

Revenus du roi de France		
<b>Avant</b> la Guerre de 100 ans	<b>600 000 Lt<sup>2</sup></b>	<b>143 900 Lt<sup>3</sup></b>
- Genêt		
- Strayer	<b>526 000 Lt<sup>4</sup></b>	<b>120 000 Lt<sup>4</sup></b>
<b>Au début</b> de la guerre (G. 100 Ans : 1337-1453)		
- Genêt	<b>800 000 Lt<sup>1</sup></b>	<b>Environ 270 000 Lt<sup>12</sup></b>



<sup>4</sup>Statistique Borelli de Serres : Revenus de la cour française avant le conflit : 526 000 Lt contre 120 000 Lt pour le roi anglais (Strayer, 1977, p. 275).

Strayer, R. J. (1977). The costs and profits of war: The Anglo-French conflict of 1294-1303. Dans H. A. Miskimin, D. Herlihy, & A. L. Udovitch (Éds.), *The Medieval City* (pp. 269-291). Yale University Press.

<b>1337-1342<sup>5</sup></b>		
Levées disponibles	<b>42,5t d'or/an</b>	<b>66,5t d'or/an</b>
Source impôts	<b>Domaine royal</b>	<b>Impôts +Emprunts</b>

<sup>5</sup>Statistique Mark Omrod, citée par J.P. Genêt (Omrod, cité dans Genêt, 2012, p. 79)

# Statistiques Pré-Révolution :

<b>1788<sup>6</sup></b> <i>Impôts levés par</i>		
<b>Impôts/ PIB</b>	7%	12%
<b>Dette/PIB</b>	56%	<b>182%</b>
<b>Coût du financement</b>	7,5%	<b>3,8%</b>

<sup>6</sup> Legay, M.-L., Félix, J., & White, E. (2009). Retour sur les origines financières de la Révolution française. Annales historiques de la Révolution française [En ligne], (356), avril-juin. <https://doi.org/10.4000/ahrf.10637>

# Statistiques pollution anglaise au Moyen-Âge :

Gimpel, J. (2002). La révolution industrielle du Moyen-Âge. Éditions du Seuil.

- Importation du bois de Scandinavie en Angleterre, (Gimpel, 2002, p. 83).
- Débuts de l'usage du charbon en Angleterre, (Gimpel, 2002, pp. 84-85).
- Londres « 1<sup>ère</sup> ville au monde à souffrir de pollution atmosphérique », (Gimpel, 2002, p. 85).

### II.3 Le cas allemand

<b>INCORPORATION SILESIE</b> <i>Paix de Dresde</i> (1745)		
<b>Population*</b> (1745)	<b>de 2,2 M à 3,5 M</b>	<b>+60%</b>
<b>Impôts**</b> (entre 1713 et 1740)	<b>De 4,8 à 6,9 M de Thalers</b>	<b>+44%</b>
<b>Armée**</b> (entre 1713 et 1740)	<b>+83 000 hommes</b>	<b>+107,5%</b>

\* (Ertman, 1997, p. 255). \*\* (Ertman, 1997, p. 256).

« **Le thaler** (parfois écrit taler ou talir) est une ancienne pièce de monnaie en argent apparue au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui circule d'abord en Europe puis dans le reste du monde pendant près de quatre cents ans. Sa taille et son poids, relativement importants, varient quelque peu au fil du temps, et sa popularité initiale reste liée, d'une part, au développement des mines d'argent exploitées sur les terres du Saint-Empire romain germanique [qui lui donnent leur nom], et d'autre part, à la puissance de l'Empire colonial espagnol. »

Thaler. (2025). Dans Wikipédia.  
<https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Thaler&oldid=223178582>

<b>CONSEQUENCES GUERRE DE 7 ANS***</b>		
<b>Population</b> (entre 1772 et 1786)	<b>de 4,24 M à 5,4 M</b>	<b>+27%</b>
<b>Impôts</b> (entre 1768 et 1784)	<b>13,8 M à 21,7 M de Thalers</b>	<b>+57%</b>
<b>Armée</b> (entre 1756 et 1786)	<b>de 137 000 à 200 000 hommes</b>	<b>+46%</b>

\*\*\*(Ertman, 1997, pp. 259-260).

# sur la manière dont les territoires préservent leur indépendance par rapport aux États

Given, J. (1990). *State and Society in Medieval Europe* (1re éd.). Cornell University Press.

# 2/3 du territoire conquis entre le XIIème et le XIVème siècle

Barracough, G. (1984). *The expansion of Germany and the conquest in the East*. Dans *The Origins of Modern Germany* (2e éd.). W. W. Norton & Company.

- comparaison avec la surface de l'Allemagne du Moyen-Âge :

« *La grande vague de colonisation, qui porte les frontières du Reich de l'Elbe à la Vistule et le long de la Baltique au golfe de Finlande, a été -parallèlement à l'échec et à la chute de la dynastie des Hohenstaufen- le deuxième facteur ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire allemande (...), il a ajouté à l'Allemagne un territoire équivalent à **deux-tiers** de ses territoires d'origine.* » (Barracough, 1984, p. 251).

- comparaison, avec l'Allemagne actuelle : Ibid. P 251

« *L'Elbe, jusque-là frontière est de l'Allemagne, occupait le cœur du pays, prenant la place du Rhin comme centre de la vie allemande, Breslau remplaça Magdebourg ou Brandebourg comme une ville frontière. En un peu plus de deux siècles, entre **1125 et 1346**, les deux cinquièmes de l'Allemagne moderne ont été conquis, colonisés et absorbés.* » (Barracough, 1984, p. 251).

# pas d'États construits à l'est

(Barracough, 1984, p. 254)

### III. Comparaison France-Chine

#### III.1 Le cas chinois

André, J. (2022, 23 mars). Argent, pouvoir, corruption... Le témoignage qui inquiète la Chine. *Le Point*, (2586). [https://www.lepoint.fr/editos-du-point/exclusif-argent-et-pouvoir-a-la-cour-de-xi-jinping-02-03-2022-2466784\\_32.php#11](https://www.lepoint.fr/editos-du-point/exclusif-argent-et-pouvoir-a-la-cour-de-xi-jinping-02-03-2022-2466784_32.php#11)

Shum, D. (2022). *The Red Roulette*. Simon & Schuster UK.

Collins, R. (1986). *Weberian Sociological Theory*. Cambridge Paperback Library. (Collins, 1986, p. 62).

### III.2 Le cas français

Le Point. (2023, 27 juillet). Le reclus de la Lanterne. *Le Point*, (2660), 18-20.

## 2ème partie : LES SCHÉMAS DE RÉPÉTITION : COMMENT CA FONCTIONNE ?

### I. Les schémas de répétition : les 3 règles

#### I.1 Les 3 règles

##### 1) États et émergence de la conscience

- École de psychologie historique

Meyerson, I. (1973). Problèmes de la personne. Dans *Colloque du Centre de Recherches de Psychologie Comparative* (Vol. XIII, Congrès et Colloques). De Gruyter Mouton.

Detienne, M. (1973). Ébauche de la personne dans la Grèce archaïque 45 discussion. Dans I. Meyerson (Éd.), *Problèmes de la personne* (p. 45-54). De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110813050-004>

L'école de psychologie historique montre très bien comment l'individualisme se développe en Occident à partir du modèle grec (Detienne, 1973, pp. 45-54). Voici quelques éléments de sa démonstration :

- il n'y a pas de personne dans la Grèce antique car il n'y a pas de corps unifié (P 46-47 ; P49). La personne est éclatée en de multiples perceptions (Detienne, 1973, p. 46) et de multiples personnages d'où l'importance du masque dans le théâtre classique (Detienne, 1973, p. 48). Seul l'âme deviendra le fondement de la personne. On notera que les dieux sont multiples également, chacun incarnant une qualité.

« *Cependant il faut constater que l'homme archaïque ne connaît pas le corps en tant qu'unité. A travers un vocabulaire psychologique -ou plutôt psycho-physiologique- le corps apparaît fractionné en une pluralité d'organes qui ont en même temps des fonctions*

*psychologiques. Le corps ne s'appréhende qu'au niveau des phrenes ou de phren, c'est-à-dire au niveau du diaphragme ; au niveau du coeur, kradie, au niveau du thumos, du nous [esprit], etc. » (Detienne, 1973, p. 46) Cette conception est très proche des chakras indiens pour des raisons que nous verrons plus tard.*

- ce parallèle est établi par L. Gernet et JP Vernant dans, Marcel Détiene, La notion de Daïmôn dans le Pythagorisme ancien, De la représentation religieuse à la pensée philosophique.

Detienne, M. (2021). La notion de Daïmôn dans le pythagorisme ancien : De la pensée religieuse à la pensée philosophique (Nouvelle éd). les Belles lettres.

*« Or nous avons un précieux fragments d'Empédocle sur lequel les remarques d'A. Delatte ont attiré l'attention successive de L. Gernet et de J.-P. Vernant. Il y est question d'un homme extraordinaire ; en qui Timée avait reconnu Pythagore de Samos [Pythagore est né À Samos et y a vécu une quarantaine d'années] :*

*Mais parmi eux, il y avait un homme d'un savoir prodigieux, qui avait acquis certes une très grande richesse de prapides et devint capable à un point extrême d'actes sages de toute espèce. En effet, lorsqu'il bandait toutes ses prapides, il contemplait facilement chaque partie de la réalité aussi bien de dix ou vingt vies humaines. » (Detienne, 2021, p. 76)*

*« L. Gernet l'a d'abord formulé sur un ton mineur quand il a marqué le rapport entre ces vers d'Empédocle et des exercices du genre « Yoga », avec certaines disciplines du genre chamaniques sur lesquelles K. Meuli et, plus récemment, E.R. Dodds ont longuement insisté, précisant à propos d'Aristée, d'Épiménide et d'Hermotime. Dans une étude récente, J.-P. Vernant insiste davantage sur la tension du diaphragme qu'il tient pour une sorte de maîtrise du souffle. La fameuse séparation de l'âme et du corps pourrait donc être une véritable discipline de type chamanique. » (Detienne, 2021, pp. 78-79)*

- c'est parce que le corps est une extension de la nature (*physis*) (Detienne, 1973, p. 47) qu'il n'y a pas de volonté chez les Grecs, même pour les héros.

*« En bref, l'homme archaïque n'a pas fait, semble-t-il, l'« expérience du miroir », cette étape dans la « découverte du soi » qui permet à l'enfant, dans notre civilisation, de découvrir son corps et de structurer sa personne. J.P. Vernant l'a fort bien démontré, c'est l'emprise de valeurs religieuses qui a empêché la construction de la notion de corps, et a donc empêché de délimiter la « personne », laquelle se continuait en quelque sorte dans la « nature », la *physis* ancienne : sans contours, la « personne » ne pouvait se fixer, et donc se séparer du monde mythique. » (Detienne, 1973, p. 47)*

*« Comment le héros serait-il responsable d'un succès qu'il n'a jamais à conquérir, à mériter. Ce qui caractérise l'exploit héroïque, c'est sa gratuité. La source et l'origine de*

*l'action, la raison du triomphe ne se trouvent pas dans le héros, mais en dehors de lui. (...). L'exploit n'est pas la mise en œuvre d'une vertu personnelle, mais le signe d'une grâce divine, la manifestation d'une assistance surnaturelle. » JP Vernant, « La personne dans la religion grecque », (Detienne, 1973, p. 34-35)*

- D'ailleurs, il n'y a pas de verbe vouloir en grec ancien comme le démontrent Jean-Pierre Vernant et P. Vidal-Naquet dans *Mythe et Tragédie en Grèce ancienne*, cités par Jean-Marie Domenach dans *Le retour du tragique*.

Domenach, J.-M. (1967). *Le retour du tragique*. Éditions du Seuil, Collection Points Anthropologie, Sciences Humaines.

- le stade du miroir apparaît beaucoup plus tard dans l'histoire de l'humanité (P47) ce qui permettra de faire de bonne biographie mais les Confessions de St Augustin permettront de poser le « Je ».

#### - Choix de l'âge de 10 ans

*« Dans toutes les cultures, l'âge de 7 ans représente l'âge de raison parce que cela correspond à l'âge de maturation de l'intestin ».* Explication délivrée oralement par Xavier Lafage, kinésithérapeute et ostéopathe à l'Isle-Adam, diplômé en médecine chinoise traditionnelle (MTC) du Collège SFERE à Aix-en-Provence

=> C'est le cas parce que symboliquement et dans la pratique, un enfant de 7 ans peut commencer à prendre du recul par rapport à ce qu'il ingère et métabolise au propre comme au figuré. C'est pour cette raison que nous avons pris ce repère et cherché la correspondance chez les États. C'est plus précisément la tranche 7-10 ans qui va finalement nous intéresser. Voyons pourquoi avec les historiens spécialistes des mentalités : Jacques Le Goff et Michel Foucault.

#### # La confession et l'unité de la personne

Le Goff, J. (2017) [1960]. Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand. *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 15(3), 417-433.  
<https://doi.org/10.3406/ahess.1960.421617>

Ce sont les activités marchandes et la perception des échanges qui vont modifier la perception du temps au Moyen-Âge et faire sortir l'homme du référentiel chrétien.

*« Et le temps de l'Église ? Le marchand chrétien le retient comme un autre horizon de son existence. Le temps dans lequel il agit professionnellement n'est pas celui dans lequel il agit religieusement. (...)*

*Entre le temps naturel, le temps professionnel, le temps surnaturel, il y a donc à la fois séparation essentielle et rencontres contingentes. (...). Il faut donc éliminer de la psychologie du marchand médiéval le soupçon d'hypocrisie. Aussi bien sont diversement légitimes pour lui les buts poursuivis dans des perspectives différentes : le gain et le salut. C'est cette séparation même qui permet de prier Dieu pour le succès des affaires. » (Le Goff, 2017 [1960], p. 428).*

La voie d'unification de ces temps d'existence qui s'empilent et cohabitent plus qu'ils ne s'articulent entre eux sera fournie par l'Église : dans le temps de pénitence et d'analyse que fournissent les pénitentiels, notamment ceux d'Abélard, moine et théologien français (1079-1142), il y a la possibilité d'une fusion des rôles qui ouvrira un chemin pour la psychanalyse.

*« Cette inflexion décisive dans les structures mentales de l'homme occidental s'amorce au XIIe siècle. C'est Abélard qui, sous une forme élaborée, déplace le centre de la pénitence de la sanction extérieure vers la contrition intérieure et ouvre à l'homme, par l'analyse des intentions, le champ de la psychologie moderne. » (Le Goff, 2017 [1960], p. 429).*

#### # Le IVème concile de Latran 1215

*« On sait par exemple – et le philosophe Michel Foucault qui travailla beaucoup sur les discours et la sexualité l'avait repéré – que le concile IV concile de Latran, en 1215, avait pris des mesures qui ont fait date dans l'évolution de nos sociétés. En particulier, il institua la confession annuelle obligatoire [pour les plus de 14 ans], ce que l'on a appelé l'examen de conscience, qui a contribué à libérer la parole, donc aussi la fiction.*

*Les prêtres furent alors paniqués car ils n'étaient pas habitués à interroger les gens. Auparavant, ils réunissaient simplement les paroissiens en leur demandant de confesser publiquement leurs fautes. Certains s'accusaient de vol, de mensonge, d'adultère, même de crime. Mais, désormais, il s'agissait de raconter sa vie spirituelle, d'avouer dans le secret ce qu'il fallait considérer comme des péchés. Et nous avons bien senti, Michel Foucault et moi-même, chacun dans notre domaine, que ce moment avait été essentiel dans le développement de l'introspection, qui est une des caractéristiques de la société occidentale. On notera avec amusement qu'il suffira de faire chavirer horizontalement le confessionnal pour qu'il devienne le divan du psychanalyste. »*

Lacavalerie, X., & Heuré, G. (2025, 23 avril). Interview de Jacques Le Goff à propos de la sortie de *Héros et merveilles du Moyen Âge*. Téléràma.  
<https://www.telerama.fr/livre/jacques-le-goff-l-enchanteur,110633.php>

Nous avons choisi le repère fourni par Jacques Le Goff parce que 1215 et la Confession signalent **un début de retour à l'unité de la personne** et de l'intégration des différents rôles sociaux que les enfants apprennent désormais en allant à l'école (Zazzo, 1973, pp. 407-417).

Zazzo, R. (1973). La personne et les rôles chez l'enfant. Dans I. Meyerson (Éd.), *Problèmes de la personne* (p. 407-420). De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110813050-030>

=> Auparavant, il existe **un problème de continuité de la personne** comme on l'a vu dans l'Antiquité et tout le Moyen- Âge. Ce problème de continuité existe encore de nos jours : il est visible chez les enfants à 5 ou 6 ans puisque **la personne est une collection d'identités non articulées et instables**.

*« Alors qu'à partir de cinq ou six ans les enfants paraissent définir de façon à peu près correcte les qualités de juif, de catholique et d'américain, ils affirment jusqu'à neuf ou dix ans des compatibilités et des incompatibilités qui démontrent la faiblesse de leur conceptualisation : le Juif est « une personne qui ne mange pas de bacon et qui va à la synagogue », mais on peut très bien être à la fois juif et catholique. Par contre, des enfants répondront qu'on ne peut pas être à la fois catholique et américain. La remarque faite hier par M. Duvignaud à propos des fluctuations, des changements de la personne chez Proust au moment de l'endormissement m'a rappelé cette autre réponse d'un enfant américain de cinq ans : quand je dors je suis américain, quand je suis réveillé, je suis juif. » (Zazzo, 1973, pp. 413-414).*

=> Ainsi, un enfant ne fait pas le lien entre le père au travail pour les autres et le père à la maison jusqu'à 10-11 ans environ.

*« A l'âge de quatre ans, l'enfant perçoit le rôle d'autrui comme étroitement solidaire d'une situation présente. Il n'admet pas par exemple, que son père puisse être simultanément père et mécanicien. (...). Il faudra attendre jusqu'à dix ou onze ans pour qu'une véritable conceptualisation soit opérée : l'individu est alors perçu par l'enfant comme une potentialités de rôles ; ou plus exactement qu'il y a un rôle principal, une fonction principale qui définit tel ou tel individu, et puis des personnages, des rôles secondaires. » (Zazzo, 1973, p. 417).*

En conséquence, 1215, représente pour nous, la fin de l'étape de construction des États, qui correspond, chez les individus à la construction de l'identité de 7 à 10 ans, c'est-à-dire celle d'une première autonomie psychologique et fonctionnelle. D'un point de vue historique, cette époque marque également un début de prise de distance avec l'immense dépression qu'a entraînée la disparition de l'Empire romain en Occident. Les autres jalons de la construction de la personne, et en particulier, l'adolescence, se doivent d'être plus tardifs même si la progression dans le niveau de conscience n'est pas linéaire.

## # L'adolescence et l'histoire

« *L'invention de l'adolescence au 18e siècle accompagne l'invention de la famille moderne dans la foulée de sa prise de conscience avec la publication de l'Émile [de Jean-Jacques Rousseau] ou le portrait du jeune Werther. David le Breton insiste sur l'une des thèses de P. Ariès selon laquelle c'est l'obligation scolaire qui cristallise l'adolescence quand elle retarde l'entrée dans la vie active. Le sociologue inscrit d'ailleurs son propos dans l'idée d'une scolarisation qui serait une mise à l'écart, une « quarantaine », thèse sur laquelle Philippe Ariès rejoignait Michel Foucault.* » article publié le dimanche 14 avril 2013 par Guillaume Gros à propos de la sortie du livre de David Le Breton.

Gros, G. (2013, 14 avril). *Une brève histoire de l'adolescence*. Philippe Ariès - Histoweb. <https://philippe-aries.histoweb.net/spip.php?article103>

Ariès, P. (1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Seuil.

Hochet, Y. (2016). Histoire d'un changement de regard sur l'enfance. Dans *Regards sur l'enfance, XVIe-XXe*. Université de Poitiers. <http://regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr/philippe-aries-et-le-tournant-du-xviiiie-siecle-y>

Le Breton, D. (2013). *Une brève histoire de l'adolescence*. JC Béhar.

### - Date de création des États et conscience

#### Angleterre

Dumville, D. N. (2017). Origins of the kingdom of the English. Dans R. Naismith & D. A. Woodman (Éds.), *Writing, Kingship and Power in Anglo-Saxon England* (p. 71). Cambridge University Press.

Davies, R. (2005). L'État, la nation et les peuples au Moyen Âge : l'expérience britannique. *Histoire, économie & société*, 24(1), 17-28. <https://doi.org/10.3917/hes.051.0017>.

« *Deux historiens en particulier sont associés à cette vision du caractère précoce du pouvoir de l'État dans l'Angleterre au haut Moyen Âge. Le premier est James Campbell, qui a caractérisé l'Angleterre du XIe siècle comme « un État formidablement organisé » ; l'autre est Patrick Wormald, qui va encore plus loin lorsqu'il déclare que l'Angleterre est « l'État en fonctionnement continu le plus ancien du monde ».* (Davies, 2005, p. 19)

Voici les preuves à l'appui : mise en page par nos soins pour appuyer la démonstration,

- « un système d'unités administratives locales (comtés et centaines) et qui resta le même, en substance, jusqu'en 1974 »
  - « monnaie commune à l'ensemble du royaume, royale, à l'exclusion de toute autre monnaie, et dont le contenu en argent et la circulation étaient fermement contrôlés par le roi »
  - « une taxe universelle sur la terre, le geld, qui pouvait faire entrer de vastes sommes d'argent dans les caisses royales »
  - « un serment de fidélité exigé de tous les hommes libres »
  - et, finalement, la pratique continue de la législation royale (abandonnée partout ailleurs en Europe),
  - « ainsi qu'une juridiction royale exclusive sur plusieurs catégories de crimes particulièrement graves. »
  - « une unification politique précoce, qui se manifesta dans la centralité de la cour royale comme point focal de la vie politique, dans une assemblée politique nationale unique et dans la symbiose entre pouvoir royal et chefs locaux dans les campagnes. »
- (Davies, 2005, p. 19)

### France

« Patrick Geary, par exemple, peut renvoyer aux années 1050-1200 comme à celles d'« une France sans État ». (Davies, 2005, p. 18)

=> la remarque de Geary découle d'une analyse du système juridique

Geary, P. J. (1986). Vivre en conflit dans une France sans État : typologie des mécanismes de règlement des conflits (1050-1200). *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41(5), 1107-1133. <https://doi.org/10.3406/ahess.1986.283335>

Genêt, J.-P. (1995). Le développement des monarchies d'Occident est-il une conséquence de la crise ? Dans J. Carrasco (Dir.), *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. XXI semana de estudios medievales* (pp. 260-265). Pampelune, Gobierno de Navarra, Département de l'éducation et de la culture.

Genêt, J.-P., (1990). L'État moderne : un modèle opératoire ? Dans *L'État moderne, Genèse* (pp. 261-281). Éditions du CNRS.

Genêt, J.-P. (1996). Ambiguïtés d'un modèle, enjeux d'un programme. Dans W. Blockmans, J. Borges de Macedo & J.-P. Genet (Éds.), *The Heritage of the Pre-Industrial European State* (pp. 261-278). Lisbonne.

### Allemagne

Blondel, G. (1892). *Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du XIIIe siècle*. Alphonse Picard et Fils.

(Blondel, 1892, p. 11).

Mitteis, H. (1938). Feudalism and the German Constitution. Dans G. Barraclough (Éd.), *Medieval Germany (911-1250)* (Tome II, p. 248). Basil Blackwell.

## **3ème partie : LES SCHÉMAS DE RÉPÉTITION : COMMENT ON EN SORT ?**

### III.1 Les spécialistes françaises

Dolto, F. (1974). *Le cas Dominique*. Seuil.

Ancelin-Schutzenberger, A. (2015). *Aïe, mes Aïeux !*. Desclée de Brouwer.

#### 1) L'histoire par le début et pas par la fin...

##### # Les Romains et le cadastre

Andreau, J. (1998). Et Auguste créa l'État romain. *L'Histoire*, (110), avril. , <https://www.lhistoire.fr/et-auguste-créa-l'état-romain>

Nicolet, C. (1988). *L' inventaire du monde : Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*. Fayard.

« Sous le règne d'Auguste, la ville de Rome fut divisée en quatorze régions et l'Italie en onze régions. Claude Nicolet voit en cette organisation administrative de l'espace un symptôme évident de la nouvelle façon de concevoir l'État. Auparavant les citoyens étaient répartis en centuries, groupes qui dépendaient de leur richesse, et en trente-cinq tribus. Ces tribus, qui n'avaient rien à voir avec des groupes tribaux, n'étaient pas non plus en rapport direct avec le lieu d'habitation ni même de naissance : on gardait sa tribu même si on changeait de domicile, et il arrivait qu'on héritât de la tribu de son père. En même temps que territorial, le groupe que constitue la tribu est censitaire et juridique. Jusqu'au règne d'Auguste, la cité romaine dénombre et régit ses ressortissants non par le

*biais de circonscriptions territoriales mais selon d'autres principes de regroupement. L'État a un territoire, certes, avec des frontières assez bien définies, mais son organisation administrative n'est pas territoriale. »*

#### # Le Sénat Romain n'est pas une structure de discussion de l'impôt

Genêt, J.-P. (1995). Le développement des monarchies d'Occident est-il une conséquence de la crise ? Dans J. Carrasco (Dir.), *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. XXI semana de estudios medievales*. Pampelune, Gobierno de Navarra, Département de l'éducation et de la culture.

*« L'Empire romain, par ailleurs état remarquablement sophistiqué, s'est longtemps contenté d'une fiscalité dont les principes découlaient de la cité antique (...) » (Genêt, 1995, p. 255)*

*« L'insuffisance était irrémédiable : les impôts ne pouvaient être augmentés tout simplement parce qu'ils ne rentraient pas, leur légitimité n'était guère contestée, mais aucune structure ne permettant d'en discuter le montant et les conditions de perception, la contestation prenait la forme du refus de paiement (...). » (Genêt, 1995, p. 256)*

#### # Les Romains et la structure familiale de l'État

Nicolet, C. (1990). L'Empire romain est-il un "État moderne" ? Dans *L'État moderne : le droit, l'espace et les formes de l'État*, Baume-Lès-Bains 1984. Éditions du CNRS.

*« Dans ce sens on peut dire déjà que la République était un « état incomplet » (...). En fait, Rome est peut-être allée plus loin que d'autres vers cette recherche de disciplina qui, en partie, fait un État. Longtemps ses dynasties avaient cherché à faire prévaloir le dévouement au bien public collectif, sur la simple recherche des « avantages » tangibles pour chaque citoyen. Mais en fin de compte, avec des guerres civiles dans lesquelles la République avait failli périr de sa grandeur même, ce sont ces dynasties ou du moins, l'une d'entre-elles, qui ont prévalu. » (Nicolet, 1990, p. 125).*

### III.2 Les spécialistes américains

#### # École de Palo Alto

Marc, E., & Picard, D. (2023). *L'école de Palo Alto : une approche systémique des relations humaines* (4e éd.). Retz.

École de Palo Alto et thérapies brèves (sur le harcèlement scolaire)  
<https://ecoledepaloalto.com>

- 1) La maladie comme adaptation au système familial : idem
- 2) Le problème du modèle

### # Le Saint Empire

« En effet, au lendemain de la paix de Westphalie (24 octobre 1648), le Saint Empire se présentait comme un conglomérat de quelque deux mille États, tous plus ou moins indépendants du pouvoir central. Cependant, au cours du siècle suivant, on assista à un émondage presque continu, si bien qu'à l'époque de Hegel, on n'en comptait plus que trois cent soixante environ.

Ils se composaient de :

- 20 principautés ecclésiastiques (évêques et archevêques),
- 4 abbayes d'Empire.
- Un ordre souverain : les chevaliers teutoniques avec un maître à leur tête.
- 37 principautés laïques (duchés pour la plupart).
- 94 comtés d'Empire.
- 42 canonicats d'Empire.
- 51 villes libres d'Empire.
- De nombreux chevaliers d'Empire.

Ce morcellement était d'ailleurs assez inégal. A l'est et au nord, on trouvait généralement d'assez grands territoires, souvent d'un seul tenant, alors que les petites cours et les villes libres pullulaient dans l'ouest et le sud. » (Delinière, 2003, 76).

Delinière, J. (2003). La constitution de l'Allemagne de Friedrich Hegel. *Siècles. Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"*. <https://doi.org/10.4000/siecles.2664>

« Le Saint Empire romain germanique est un objet unique, difficile à cerner. Sa longévité exceptionnelle, de 962 à 1806, pose question tant les avis ont été critiques sur cette construction baroque aux frontières mal définies. Empire sous-estimé, il a pu être vu comme un « monstre » par le juriste allemand Pufendorf en 1667, puis défini par Voltaire au XVIII<sup>e</sup> siècle comme « en aucune manière ni saint, ni romain, ni empire ». En 1833, Jules Michelet le décrivait rétrospectivement – mais c'était pour mieux l'opposer à la France – comme « un vain et uniforme brouillard qui a tout couvert et tout obscurci ».

Augris, É. (2023, avril). Le Saint Empire romain germanique, un millénaire d'histoire. *L'Éléphant*, (42). <https://lelephant-larevue.fr/thematiques/histoire/le-saint-empire-romain-germanique-un-millenaire-dhistoire/>

## # L'Allemagne, un monstre politique

« *Un corps irrégulier, semblable à quelque chose de monstrueux* », disait le juriste Samuel Pufendorf au XVIII<sup>e</sup> siècle à propos de la constitution de l'Empire. »

Porschlegel, C. (2009). *Penser l'Allemagne. Littérature et politique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Fayard, Collection Essais.

## # Population et superficie de l'Allemagne

Berman, H. J. (2010). *Droit et révolution II : L'impact des Réformes protestantes sur la tradition juridique occidentale*. Éditions Fayard, Série Matériaux, Les Quarante Piliers.

- Vers 1500, l'Allemagne est le plus grand pays d'Europe en superficie et compte une population de 12 millions d'habitants. La Guerre de Trente Ans fera chuter la population à 8 millions d'habitants. (Berman, 2010, p. 77).

- l'accroissement démographique a été important entre 1500 et 1600 puisque la population passe de 12 à 15 millions ce qui génère une inflation importante. (Berman, 2010, p. 280).

### 3) États et schizophrénie

#### # Les Grecs et le marché

Bresson, A. (2000). Les cités grecques, le marché et les prix. Dans *La cité marchande* (Chap. XII, pp. 263-307). Ausonius Éditions, Scripta Antiqua.

- procès d'affaires

« *Le système des procès d'affaires (dikai emporikai), qui se met en place à Athènes au IV<sup>e</sup> s., est le point d'achèvement d'une tendance de fond qui voulait que ce type de procès ne soit pas jugé en fonction de la personne mais en fonction de la nature de la cause.* » (Bresson, 2000, paragr. 28).

- l'agora, lieu de marché

« *On voit qu'a été ici mise entre parenthèses la distinction entre le marché au sens de "lieu de marché" – concrètement, dans les cités grecques, il s'agissait de l'agora – et le*

*principe abstrait de marché, où s'opère la formation des prix par le jeu de la loi de l'offre et de la demande. En fait, en Grèce ancienne, l'existence de l'agora était l'une des conditions de l'existence du marché. La fixation des prix de gros, s'effectuait à l'emporion, celle des prix de détail à l'agora selon des règles fixes et précises et sous le contrôle des magistrats de la cité. Or fondamentalement, elle s'établissait selon la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire selon le rapport entre les quantités effectivement disponibles et la demande solvable. » (Bresson, 2000, paragr. 30).*

- la taille du marché

*« On a pu estimer que la production mise sur le marché international au XVIIIe s. ne dépassait pas 1 % des quantités produites. Pour faire une telle comptabilité pour la Grèce ancienne, tout dépendra de la manière dont on l'établira (...). En tout état de cause, si l'on adopte une définition stricte de la notion d'exportation, puisque chaque cité était en soi un État pouvant gérer ses importations et ses exportations, il semble probable que l'on aura alors des chiffres supérieurs à ceux de l'Europe du XVIIIe s. A titre de comparaison, de nos jours, 18 à 20 % de la production mondiale de blé sont mis sur le marché international, mais on remarquera que le chiffre ne dépasse pas 3 à 4 % pour le riz. » (Bresson, 2000, paragr. 35).*

Athènes importe IV<sup>ème</sup> au minimum la moitié de sa consommation, sa dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs, l'oblige, comme Rome plus tard, à contrôler les mers. (Bresson, 2000, paragr. 37, 39).

# Sur les différents outils du capitalisme

- techniques et management, propriété privée des moyens de production

Collins, R. (1986). *Weberian Sociological Theory*. Cambridge Paperback Library.

Stark, R. (2007). *Le triomphe de la raison : Pourquoi la réussite du modèle occidental est le fruit du christianisme*. Presses de la Renaissance.

Musso, P. (2017). *La religion industrielle : Monastère, manufacture, usine : Une généalogie de l'entreprise*. Fayard.

Gimpel, J. (2002). *La révolution industrielle du Moyen-Âge*. Éditions du Seuil.

- l'invention du salariat

Bloch, M. (1939). *La société féodale*. Éditions Albin Michel.

Toubert, P. (2004). *L'Europe dans sa première croissance, de Charlemagne à l'an mil*. Librairie Arthème Fayard.

- l'importance du droit dans la résolution des conflits

Berman, H. J. (2010). *Droit et révolution : L'impact des Réformes protestantes sur la tradition juridique occidentale*. Fayard.

- le rôle de l'État

Historiens anglais déjà cités

Genêt, articles cités :

Genêt, J.-P. (1995). Le développement des monarchies d'Occident est-il une conséquence de la crise ? Dans J. Carrasco (Dir.), *Europa en los umbrales de la crisis : 1250-1350. XXI semana de estudios medievales* (pp. 260-265). Pampelune, Gobierno de Navarra, Département de l'éducation et de la culture.

Genet, J.-P. (1996). Ambiguïtés d'un modèle, enjeux d'un programme. Dans W. Blockmans, J. Borges de Macedo & J.-P. Genet (Éds.), *The Heritage of the Pre-Industrial European State* (pp. 261-278). Lisbonne.

Genêt, J.-P. (1990). *La genèse de l'État moderne : bilans et perspectives*. Éditions du CNRS.

Genêt, J.-P., & Le Méné, M. (1987). *Prélèvement et redistribution*. Éditions du CNRS.

Coulet, N., & Genêt, J.-P. (1990). *L'État moderne : le droit, l'espace et les formes de l'État, Baume-Lès-Bains 1984*. Éditions du CNRS.

Strayer, J. R. (1979). *Les origines médiévales de l'État moderne*. Payot, Collection Critique de la politique.